

Newsletter – Novembre 2024



Le Président de la République de Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, le mercredi 20 novembre 2024 au Palais de la Présidence au Plateau, lors du Conseil des Ministres.

A la une d'aujourd'hui...

1. **La Côte d'Ivoire distinguée comme meilleur gestionnaire de dette souveraine de l'année par Risk.net**
2. **La Côte d'Ivoire et l'UE signent cinq conventions pour un financement de 112 M EUR**
3. **La BEI accorde 150 M EUR à la Côte d'Ivoire pour préserver les zones forestières**
4. **Endeavour Mining annonce la découverte d'un gisement aurifère de classe mondiale à Tanda**
5. **La Côte d'Ivoire dresse un bilan des avancées pour le financement climatique à la COP 29**
6. **La BAFD accorde 24,6 M EUR à la Côte d'Ivoire pour développer la pêche et l'aquaculture**
7. **Les entreprises publiques ivoiriennes poursuivent leur dynamique positive au 1er semestre 2024**

1. La Côte d'Ivoire distinguée comme meilleur gestionnaire de dette souveraine de l'année par Risk.net

Le 26 novembre 2024, la Direction Générale des Financements (DGF) du Ministère des Finances de Côte d'Ivoire a été désignée « Sovereign Risk Manager of the Year » par le magazine financier international *Risk.net*. Cette distinction prestigieuse, attribuée annuellement, honore les meilleures pratiques en gestion de dette publique. La Côte d'Ivoire succède à des pays tels que la Grèce (2023), l'Ukraine (2022), le Sénégal (2019) et l'Arabie Saoudite (2017), renforçant ainsi son positionnement en matière de crédibilité financière sur la scène internationale.

Cette reconnaissance met en avant le succès de l'émission Eurobond de 2,6 Mds USD en janvier 2024, ainsi que les efforts notables en matière de relations investisseurs, de finance ESG et diversification des financements. Elle s'ajoute aux rehaussements de notation obtenus auprès de Moody's (Ba2 en mars 2024) et de S&P Global (BB en octobre 2024), consolidant l'attractivité de la Côte d'Ivoire auprès des investisseurs internationaux.

2. La Côte d'Ivoire et l'UE signent cinq conventions pour un financement de 112 M EUR

Le 27 novembre 2024, le ministre des Finances et du Budget de Côte d'Ivoire et l'Ambassadrice de l'Union européenne ont signé cinq conventions de financement totalisant 112 M EUR. Ces accords s'inscrivent dans le Programme d'Action Pluriannuel (PAA) de l'UE pour soutenir le développement du pays à travers des initiatives variées, allant de l'appui budgétaire au renforcement de la gouvernance et de la sécurité.

Parmi les projets financés, 50 M EUR seront alloués à l'appui budgétaire pour la mise en œuvre du Plan national de développement (PND 2021-2025), tandis que 22 M EUR soutiendront la gestion durable des ressources naturelles et la sécurité alimentaire via le programme PASSAD. Les autres conventions concernent la production d'énergie verte (15 M EUR), la lutte contre le blanchiment d'argent et l'extrémisme violent (15 M EUR), ainsi que la gestion des migrations et la réintégration durable des migrants (10 M EUR). Ces engagements illustrent la collaboration étroite entre l'UE et la Côte d'Ivoire pour accompagner ses priorités de développement.

3. La BEI accorde 150 M EUR à la Côte d'Ivoire pour préserver les zones forestières

Lors de la COP 29 à Bakou, la Banque européenne d'investissement (BEI) a annoncé un financement de 150 M EUR en faveur de la Côte d'Ivoire pour soutenir ses efforts de préservation et de réhabilitation des zones forestières. Ce financement s'inscrit dans le cadre du plan national décennal ivoirien de réhabilitation de la forêt, adopté en 2018, qui vise à reconstituer 20% du couvert forestier national d'ici 2030, pour un coût total de 940 M EUR.

Cette initiative reflète l'engagement de la Côte d'Ivoire à lutter contre les changements climatiques et à restaurer son patrimoine forestier, essentiel pour la biodiversité et l'équilibre environnemental. Le soutien de la BEI permettra d'accélérer les projets de reforestation et de renforcer les actions de protection des écosystèmes forestiers du pays.

4. Endeavour Mining annonce la découverte d'un gisement aurifère de classe mondiale à Tanda

Le 26 novembre 2024, Endeavour Mining a révélé la découverte d'un gisement aurifère de classe mondiale à Tanda, dans le Nord-Est de la Côte d'Ivoire. En présence du Président de la République, le groupe canadien a estimé la production annuelle de ce gisement à 11 tonnes, avec des réserves totales atteignant 150 tonnes. Cette découverte renforce le potentiel aurifère de la Côte d'Ivoire, qui continue d'attirer de plus en plus d'investisseurs.

La production aurifère ivoirienne, qui s'élevait à 50 tonnes en 2023, est projetée à 52 tonnes en 2024 et 54 tonnes en 2025. Ce nouveau gisement se classe parmi les plus importants du pays, après la découverte en mai 2024 d'une réserve de 155,5 tonnes, également estimée à 11 tonnes de production annuelle. Ces résultats confirment la montée en puissance de la Côte d'Ivoire dans le secteur aurifère à l'échelle régionale et internationale.

5. La Côte d'Ivoire dresse un bilan des avancées pour le financement climatique à la COP 29

Lors de la COP 29 à Bakou, la Côte d'Ivoire a présenté un bilan des mesures prises pour catalyser le financement climatique en partenariat avec les institutions techniques, financières et le secteur privé. Parmi les progrès, le gouvernement a souligné l'opérationnalisation de la Commission nationale sur le changement climatique, la publication de son premier rapport, et la proposition d'une loi établissant une Agence nationale du climat. Des initiatives clés incluent également la création du Bureau du Marché Carbone (BMC) et d'une plateforme dédiée au financement durable, ainsi que la mise en place d'un cadre coordonnant les futurs appuis budgétaires.

En outre, la Côte d'Ivoire a réaffirmé son engagement à diversifier les sources de financement climatique. Une liste de 53 projets nécessitant plus de 16 Mds USD a été dévoilée, accompagnée de l'annonce de la "Facilité verte Côte d'Ivoire", un fonds mixte de 200 M USD piloté par la Banque Nationale d'Investissement (BNI). Ce mécanisme, financé par des ressources publiques et privées, vise à soutenir des projets de transition écologique et de résilience climatique.

6. La BAfD accorde 24,6 M EUR à la Côte d'Ivoire pour développer la pêche et l'aquaculture

Le 6 novembre 2024, la Banque africaine de développement (BAfD) a approuvé un prêt de 24,6 M EUR pour soutenir le développement des chaînes de valeur dans la pêche et l'aquaculture en Côte d'Ivoire. Ce financement s'inscrit dans le cadre du Projet de développement des chaînes de valeur compétitives de l'aquaculture et de la pêche, qui sera mis en œuvre entre 2025 et 2029.

Le projet vise à renforcer les infrastructures et les capacités locales à travers plusieurs initiatives clés : le développement de programmes d'enseignement et d'incubation pour les start-ups, la gestion intégrée des pêcheries marines et lagunaires, l'amélioration des corridors de transport sur les ports d'Abidjan et de San Pedro, et le soutien aux exploitations piscicoles pour accroître la disponibilité des alevins. Près de 700 000 personnes devraient bénéficier directement de ce programme, renforçant ainsi le secteur de la pêche en tant que moteur de croissance économique et de sécurité alimentaire.

7. Les entreprises publiques ivoiriennes poursuivent leur dynamique positive au 1er semestre 2024

Lors du Conseil des ministres du 20 novembre, le ministère du Patrimoine, du Portefeuille de l'État et des Entreprises publiques a présenté le bilan financier des entreprises publiques pour le premier semestre 2024. Leur chiffre d'affaires consolidé a atteint 2 310 Mds FCFA (c. 3,5 Mds EUR), tandis que le résultat net cumulé s'est établi à 149,9 Mds FCFA (c. 229 M EUR), confirmant les bonnes performances observées ces dernières années.

Les sociétés d'État (dont le capital est entièrement détenu par l'État) ont contribué à hauteur de 63% à la formation du résultat net global au 1^{er} semestre, témoignant de leur rôle prépondérant dans l'économie nationale. Ces performances globales traduisent les efforts du gouvernement pour améliorer la gouvernance et l'efficacité financière des entreprises publiques.

Programme d'émissions de titres publics sur le marché UMOA

Situation des émissions réalisées sur le marché UMOA – Novembre

Instrument	Date	Amount raised (M CFAF)	Subscription rate (%) ¹	Maturity	Coupon (%) ²	Rate (%) ³
BAT		27,000		1M	n.a.	5.39%
BAT		28,589		3M	n.a.	1.78%
BAT	19/11/2024	3,500	100%	1Y	n.a.	7.16%
OAT		8,510		3Y	5.70%	7.65%
OAT		17,600		5Y	5.90%	7.66%
BAT		2,000		7J	n.a.	2.50%
BAT		26,126		7J	n.a.	4.64%
BAT	19/11/2024	1,100	100%	14J	n.a.	2.50%
BAT		10,000		21J	n.a.	2.75%
BAT		6,000		28J	n.a.	2.76%
BAT		30,000		7J	n.a.	3.50%
BAT		5,988		1M	n.a.	5.94%
BAT		193,667		3M	n.a.	5.54%
BAT	26/11/2024	12,700	110%	1Y	n.a.	2.31%
OAT		50,000		3Y	5.70%	7.63%
OAT		8,388		5Y	5.90%	7.63%
OAT		4,256		7Y	6.00%	6.56%
TOTAL BAT 2024		2,020,684				
TOTAL OAT 2024		933,630				
TOTAL 2024		2,954,314				

1. Taux de souscription = montant soumis / montant visé 2. Les BAT sont émis par adjudication à taux multiples et présentent des intérêts précomptés, contrairement aux OAT qui sont post-comptés 3. Rendement moyen pondéré

Source : UMOA – Titres

Pour en savoir plus...

N'hésitez pas à vous rendre sur le site afin de consulter les Bulletins Statistiques trimestriels de la Dette Publique.

Pour toute question ou commentaire, nous vous invitons à utiliser l'adresse mail IR@tresor.gouv.ci. Nous nous ferons un plaisir de vous répondre.